De: areha.direction <areha.direction@wanadoo.fr>

Envoyé: lundi 30 janvier 2023 11:40

À: info@smipac.com

Objet: extension du parc de la Croisière

Madame, Monsieur,

En qualité d'élu de la commune de Saint Sornin Leulac, commune située à proximité du parc de la croisière, je confirme que ce projet d'extension est une réelle nécessité pour le territoire. Un vrai bassin d'emploi est en train de se créer, avec une réelle attractivité, des savoirs faires divers et variés, tournés vers la cause environnementale. Son emplacement attractif au croisement de 2 routes très fréquentées fait qu'il existe de très fortes perspectives de croissance à court et moyen terme La poursuite de la croissance de cette zone est une réelle opportunité pour le territoire qui perd de ses habitants, de ses services ou de ses commerces.

Le parc, depuis son origine s'est évertué à prendre en compte la question environnementale dans ses différentes phases d'extension, ainsi que dans le choix des entreprises qui se sont implantées.

Ne pas lui octroyés de terrains nécessaire à sa croissance serait inévitablement un nouvel obstacle pour le développement du nord du département de la Haute vienne et pour le département de la Creuse qui doivent déjà faire face à de nombreux autres vents contraires

En espérant que vous puissiez entendre et tenir compte de cet enjeu majeur

Bien cordialement

Ludovic Dubois

Adjoint au Maire de la commune de Saint Sornin Leulac

Maire de cette commune de 2016 à 2022